



Commissaires aux comptes

## **AFORPA**

*Association Loi 1901*

*150-156, rue du Maréchal Leclerc*

*94410 SAINT MAURICE*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2022*

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, Boulevard Georges Clémenceau 92400 COURBEVOIE  
RCS Nanterre B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81  
[www.groupeaf.com](http://www.groupeaf.com)

Aux membres de l'assemblée générale de l'Association AFORPA

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFORPA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

---

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 05 Juin 2023



**AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS**  
Philippe RIMMER  
Commissaire aux comptes

## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	78 573	78 573			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	1 067 143		1 067 143	1 067 143	
Constructions	14 362 429	11 026 466	3 335 963	3 603 611	- 267 648
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 339 566	4 213 131	1 126 435	1 143 333	- 16 898
Autres immobilisations corporelles	2 974 286	2 385 623	588 664	746 234	- 157 570
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées	5 374 650		5 374 650	5 374 650	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	8 007		8 007	5 852	2 155
<b>TOTAL (I)</b>	<b>29 204 655</b>	<b>17 703 793</b>	<b>11 500 862</b>	<b>11 940 823</b>	<b>- 439 961</b>
<b>Actif circulant</b>					
Stocks et en-cours				3 879	- 3 879
Avances et acomptes versés sur commandes	279		279	10 844	- 10 565
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 841 137		3 841 137	1 946 134	1 895 003
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	893 144		893 144	1 057 566	- 164 422
Valeurs mobilières de placement	479 862		479 862	779 862	- 300 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	949 144		949 144	2 633 297	-1 684 153
Charges constatées d'avance	94 459		94 459	142 992	- 48 533
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 258 026</b>		<b>6 258 026</b>	<b>6 574 575</b>	<b>- 316 549</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>35 462 681</b>	<b>17 703 793</b>	<b>17 758 888</b>	<b>18 515 398</b>	<b>- 756 510</b>



## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

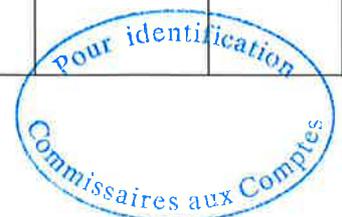
<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Fonds propres</b>			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires	401 752	401 752	
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	788 823		788 823
. Autres			
Report à nouveau	498 656	50 875	447 781
Excédent ou déficit de l'exercice	-699 080	1 236 605	-1 935 685
Situation nette (sous total)	990 151	1 689 231	- 699 080
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	11 233 209	11 712 038	- 478 829
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 223 360</b>	<b>13 401 269</b>	<b>-1 177 909</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	1 091 265	1 068 765	22 500
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 091 265</b>	<b>1 068 765</b>	<b>22 500</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	363 857	360 417	3 440
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 973 504	1 649 626	323 878
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	812 339	944 275	- 131 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	552 243	520 808	31 435
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	742 318	570 238	172 080
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 444 262</b>	<b>4 045 364</b>	<b>398 898</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 758 888</b>	<b>18 515 398</b>	<b>- 756 510</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			



## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	8 992 241	8 686 125	306 116	3,52
. dont parrainages	377 843	364 577	13 266	3,64
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	614 569	1 645 547	-1 030 978	-62,65
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	155 979	443 707	- 287 728	-64,85
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4 278	0	4 278	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>9 767 067</b>	<b>10 775 379</b>	<b>-1 008 312</b>	<b>-9,36</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	3 016 015	2 616 964	399 051	15,25
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	332 312	332 048	264	0,08
Salaires et traitements	4 609 728	4 443 375	166 353	3,74
Charges sociales	2 368 557	2 281 933	86 624	3,80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	977 772	895 541	82 231	9,18
Dotations aux provisions		548 000	- 548 000	-100
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	67 612	73 593	- 5 981	-8,13
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>11 371 996</b>	<b>11 191 455</b>	<b>180 541</b>	<b>1,61</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>	<b>-1 604 929</b>	<b>-416 076</b>	<b>-1 188 853</b>	<b>285,73</b>
<b>Produits financiers</b>				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	177	959	- 782	-81,54
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>177</b>	<b>959</b>	<b>- 782</b>	<b>-81,54</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 035	66	1 969	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				



	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>2 035</b>	<b>66</b>	<b>1 969</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-1 858</b>	<b>893</b>	<b>- 2 751</b>	<b>-308,06</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-1 606 787</b>	<b>-415 183</b>	<b>-1 191 604</b>	<b>287,01</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		3 403	- 3 403	-100
Sur opérations en capital	930 819	1 654 330	- 723 511	-43,73
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>930 819</b>	<b>1 657 733</b>	<b>- 726 914</b>	<b>-43,85</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	613	5 946	- 5 333	-89,69
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	22 500		22 500	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>23 113</b>	<b>5 946</b>	<b>17 167</b>	<b>288,72</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>907 707</b>	<b>1 651 788</b>	<b>- 744 081</b>	<b>-45,05</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	10 698 064	12 434 071	-1 736 007	-13,96
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 397 144	11 197 467	199 677	1,78
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-699 080</b>	<b>1 236 605</b>	<b>-1 935 685</b>	<b>-156,53</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				



## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 17 758 888 €

Le résultat net comptable est un déficit de 699 080 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2023 par les dirigeants.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'effectif des apprenants de l' AFORPA est en baisse par rapport à 2021 (1 026 apprenants en fin d'année 2022, contre 1 077 en fin d'année 2021).

Nous n'avons pas identifié d'évènement significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.



## **PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 et CRC 2004-06.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,
- évaluées de façon fiable.

L'approche par composants introduite par les règlements CRC n° 2002-10 et CRC 2003-07 et applicable depuis le 1er janvier 2005 a conduit à une décomposition des immobilisations. Les éléments constitutifs (composants) d'un actif ayant des utilisations différentes ont été comptabilisés séparément et ont fait l'objet d'un plan d'amortissement propre à chacun de ses éléments.

### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Logiciels	1 an
Constructions	6 à 36 ans
Installations techniques, matériel pédagogique	1 à 10 ans
Installations, matériel et outillage restauration	5 à 10 ans
Installations et agencements divers	4 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

### **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement :**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le Ministère du Travail n'a pas encore donné son accord pour obtenir le paiement effectif de la subvention exceptionnelle de fonctionnement de l' ANFA (taxe fiscale pour 350 k€). La Direction a décidé de provisionner l'intégralité de cette subvention au titre de 2021, compte tenu du risque de non versement et a maintenu la provision de 2020 déjà constituée pour 350 k€.

**CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**AUTRES INFORMATIONS****Engagements de retraite**

D'une façon générale, la gestion des engagements de retraite de l' AFORPA a fait l'objet d'une externalisation. L'Association cotise auprès d'un organisme social (IRP AUTO) chargé de constituer un fonds destiné au financement des indemnités de fin de carrière.

**Engagements pris sur la subvention d'investissement destinée à financer Guyancourt**

La région Ile-de-France a soutenu financièrement la construction du Campus de GUYANCOURT. A ce titre, elle a versé une subvention d'investissement à l'AFORPA pour un montant de 5 362 500 €uros.

La convention signée précise que l'AFORPA s'engage à conserver à son actif et à exploiter le site de GUYANCOURT pendant vingt ans sous peine de devoir reverser tout ou une partie de la subvention.

**Informations relatives aux rémunérations**

En application des dispositions de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 €uros, et recevant une ou plusieurs subventions d'une ou plusieurs collectivités publiques dont le montant cumulé est supérieur à 50 000 €uros, doivent publier chaque année dans les comptes financiers les rémunérations ainsi que les avantages en nature perçus sur l'exercice par les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association.

Cette disposition est applicable à l'Association.

Au cours de l'exercice 2022, le montant des rémunérations concernées par ce texte et versées par l'AFORPA s'élève à :

- Rémunération globale: 155 k€
- Avantages en nature : 8 k€

L'indemnité allouée au Président est versée au titre de ses fonctions de responsable des relations extérieures.



**Effectifs salariés**

Les effectifs des salariés de l' AFORPA (en nombre de postes) à fin 2021 sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Cadres	Agents de maîtrise (Administratifs)	Agents de maîtrise (Enseignants)	Employés	Total
Effectif au total au 31 décembre 2022	15	20	60	4	99
Dont CDD				1	

**Honoraires du Commissaire aux Comptes**

En application des dispositions de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les comptes financiers, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Cette disposition est applicable à l'Association.

Au cours de l'exercice 2022, le montant des honoraires versés au Commissaire aux Comptes sur l'exercice est comptabilisé pour 18 000 €.



## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	78 573			78 573
Immobilisations corporelles	23 770 065	536 268	562 909	23 743 424
Immobilisations financières	5 380 502	2 155		5 382 657
<b>TOTAL</b>	<b>29 229 141</b>	<b>538 423</b>	<b>562 909</b>	<b>29 204 655</b>

**Amortissements**

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	78 573			78 573
<b>TOTAL I</b>	<b>78 573</b>			<b>78 573</b>
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	10 758 818	267 648		11 026 466
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	3 978 836	547 681	313 385	4 213 131
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	1 243 041	45 089		1 288 130
Matériel de transport	232 553	4 558	24 932	212 179
Matériel de bureau et informatique	996 497	112 797	223 979	885 314
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>17 209 744</b>	<b>977 772</b>	<b>562 297</b>	<b>17 625 220</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>17 288 317</b>	<b>977 772</b>	<b>562 297</b>	<b>17 703 793</b>



**Etat des créances et charges constatées d'avance**

<b>Créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances jusqu'à 1 an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	8 007		8 007
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers	3 768 094	3 768 094	
Autres créances	893 144	893 144	
<b>Charges constatées d'avance</b>	94 459	94 459	
<b>TOTAL</b>	<b>4 763 704</b>	<b>4 755 697</b>	<b>8 007</b>

**Etat des produits à recevoir**

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	213 660
Subventions/financements	863 858
Autres produits à recevoir	17 773
<b>TOTAL</b>	<b>1 095 291</b>



## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	401 752				401 752
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves		788 823			788 823
Dont générosité du public					
Report à nouveau	50 875	447 781			498 656
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 236 605				-699 080
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>1 689 231</b>	<b>1 236 605</b>			<b>990 151</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	11 712 038		918 857	918 857	11 233 209
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>13 401 269</b>	<b>1 236 605</b>	<b>918 857</b>	<b>918 857</b>	<b>12 223 360</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					



**Subventions d'investissement****Subventions**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Etat Taxes fiscales et parafiscales	Immeuble St Maurice	6 838 071			6 838 071
Région Ile de France	Immeuble St Maurice	6 059 499			6 059 499
Région Ile de France	Locaux Guyancourt Sci	5 362 500			5 362 500
Etat (1 358 k€), Région (656 k€)	Immeuble Vaux Le Pénil	1 767 900			1 767 900
ANFA	Matériels divers	335 312	326 869		662 181
Etat Taxes fiscales et parafiscales	Matériels divers	4 141 591	29 021	366 117	3 804 495
CNPA	Matériels divers	50 600		2 600	48 000
OPCO	Matériels divers	67 739	59 573		127 312
Divers avant 2000	Matériels Coulommiers	419 825		549	419 276
Région Ile de France	Matériels divers	3 120 953	34 028	184 342	2 970 639
<b>Sous total</b>		<b>28 163 990</b>	<b>449 491</b>	<b>553 608</b>	<b>28 059 873</b>
Autres fin 2021		21 634		21 634	
<b>TOTAL</b>		<b>28 185 625</b>	<b>449 491</b>	<b>575 242</b>	<b>28 059 873</b>

**Reprises**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Etat Taxes fiscales et parafiscales	Immeuble St Maurice	4 526 885	112 730		4 639 615
Région Ile de France	Immeuble St Maurice	4 011 461	99 895		4 111 356
Région Ile de France	Locaux Guyancourt Sci				
Etat (1 358 k€), Région (656 k€)	Immeuble Vaux Le Pénil	1 597 705	36 470		1 634 175
ANFA	Matériels divers	14 923	98 924		113 847
Etat Taxes fiscales et parafiscales	Matériels divers	3 431 425	275 764	365 832	3 341 357
CNPA	Matériels divers	19 372	6 960	2 600	23 732
OPCO	Matériels divers	1 020	18 278		19 298
Divers avant 2000	Matériels Coulommiers	419 825		549	419 276
Région Ile de France	Matériels divers	2 438 186	269 836	184 014	2 524 006
<b>Sous total</b>		<b>16 460 802</b>	<b>918 857</b>	<b>552 996</b>	<b>16 826 666</b>
Autres fin 2021		12 785	8 849	21 634	
Valeur nette subventions sorties			613	613	
<b>TOTAL</b>		<b>16 473 587</b>	<b>928 319</b>	<b>575 242</b>	<b>16 826 666</b>



**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5ans</b>
Etablissements de crédit	363 857	363 857		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 973 504	1 973 504		
Dettes fiscales et sociales	812 339	812 339		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	552 243	550 243		
Produits constatés d'avance	742 318	742 318		
<b>TOTAL</b>	<b>4 444 262</b>	<b>4 442 262</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	34
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	139 802
Dettes fiscales et sociales	457 981
Autres dettes	356 116
<b>TOTAL</b>	<b>953 934</b>



## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits de l'Association sont répartis en fonction de leur objet. Leurs origines sont multiples et sont détaillées dans le tableau suivant :

Nature des ressources	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Prestations de services	8 919 197	8 686 125	8 491 173
Subventions Région	580 288	1 290 347	869 224
Autres subventions	34 281	1 000	
Taxe fiscale		354 200	377309
Subventions d'investissement rapportées au résultat	928 839	861 194	903 170
Autres produits	162 414	1 241 206	230 549
<b>TOTAL</b>	<b>10 622 859</b>	<b>12 434 072</b>	<b>10 871 425</b>

## Compte de résultat 2022 par établissement en k€

	Total	Coulommiers	Guyancourt	Issy	JCA	Savigny	VLP	OG
Chiffre d'affaires net	8 992	1 164	1 395	1 509	2 862	760	1 302	-
Subventions d'exploitation	615	62	139	107	128	88	69	22
Reprise et transferts de charges	117	10	29	8	53	8	1	8
Autres produits	4	0	0	1	1	1	0	1
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>9 728</b>	<b>1 237</b>	<b>1 562</b>	<b>1 625</b>	<b>3 044</b>	<b>856</b>	<b>1 372</b>	<b>31</b>
Variation de stock	4	-	1	-	3	-	-	-
Autres achats et charges externes	3 012	188	752	346	846	137	222	522
Impôts et taxes	42	2	3	2	2	1	3	56
Frais de personnel	7 230	874	1 104	868	1 554	516	1 063	1 251
Dotations aux amortissements	978	54	262	48	342	59	165	47
Dotation aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	68	6	13	6	9	6	7	22
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>11 333</b>	<b>1 120</b>	<b>2 128</b>	<b>1 265</b>	<b>2 752</b>	<b>716</b>	<b>1 454</b>	<b>1 898</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 1 605</b>	<b>117</b>	<b>- 566</b>	<b>360</b>	<b>292</b>	<b>140</b>	<b>- 82</b>	<b>- 1 867</b>
Produits des vmp et créances	0	-	-	-	-	-	-	0
Intérêts et charges assimilées	- 2	-	-	-	-	-	-	- 2
<b>Résultat financier</b>	<b>- 2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 2</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>- 1 607</b>	<b>117</b>	<b>- 566</b>	<b>360</b>	<b>292</b>	<b>140</b>	<b>- 82</b>	<b>- 1 869</b>
Produits exceptionnels	931	54	262	22	332	61	150	51
Charges exceptionnelles	- 23	-	0	-	-	-	0	- 23
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>908</b>	<b>54</b>	<b>261</b>	<b>22</b>	<b>332</b>	<b>61</b>	<b>150</b>	<b>29</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>- 699</b>	<b>171</b>	<b>- 304</b>	<b>381</b>	<b>624</b>	<b>201</b>	<b>68</b>	<b>- 1 840</b>
<b>Répartition des OG suivant CA</b>		<b>- 238</b>	<b>- 285</b>	<b>- 309</b>	<b>- 585</b>	<b>- 156</b>	<b>- 266</b>	<b>1 840</b>
<b>Résultat après ventilation OG</b>	<b>- 699</b>	<b>- 67</b>	<b>- 590</b>	<b>73</b>	<b>39</b>	<b>46</b>	<b>- 199</b>	<b>-</b>



## Tableau des filiales et participations

(en k€)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises (SCI SAM)	83 550	-11 011	6,04	5 362				8 632	-255	
b) Etrangères										

